

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisations identifiées

	REACHSET 1002
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROCh02	rouleau de revêtement industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

Hesse GmbH & Co. KG
Warendorfer Strasse 21
59075 Hamm
No. de téléphone +49 (0) 2381 963-00
No. Fax +49 (0) 2381 963-849
Adresse e-mail ps@hesse-lignal.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612
Belgium: +32 (0) 70 24 52 45

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
	Skin Irrit. 2	H315
	Eye Dam. 1	H318
	Skin Sens. 1	H317
	Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient diacrylate de dipropylène glycol; hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO); glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique; Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****résines acryliques**

Concentration	>=	10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
				Skin Irrit. 2	H315
				Eye Irrit. 2	H319

ester acrylé, éthoxylés

Concentration	>=	10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
				Eye Irrit. 2	H319
				Skin Irrit. 2	H315

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

No. CAS	52408-84-1
No. EINECS	500-114-5

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Numéro d'enregistrement 01-2119487948-12
 Concentration \geq 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Eye Irrit. 2 H319
 Skin Sens. 1 H317

hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)

No. CAS 28961-43-5
 No. EINECS 500-066-5
 Numéro d'enregistrement 01-2119489900-30
 Concentration \geq 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Eye Irrit. 2 H319
 Skin Sens. 1B H317

diacrylate de dipropylène glycol

No. CAS 57472-68-1
 No. EINECS 260-754-3
 Numéro d'enregistrement 01-2119484629-21
 Concentration \geq 3 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Eye Dam. 1 H318
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1 H317

Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique

No. CAS 2156-97-0
 No. EINECS 218-463-4
 Numéro d'enregistrement 01-2119976296-23
 Concentration \geq 3 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Eye Irrit. 2 H319
 STOT SE 3 H335 Voies respiratoires
 Skin Irrit. 2 H315
 Aquatic Chronic 2 H411
 Skin Sens. 1 H317

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 \geq 10 %**methyl benzoylformate**

No. CAS 15206-55-0
 No. EINECS 239-263-3
 Numéro d'enregistrement 01-2120101338-67
 Concentration \geq 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Sens. 1 H317

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane

No. CAS	15625-89-5		
No. EINECS	239-701-3		
Numéro d'enregistrement	01-2119489896-11		
Concentration	>= 1	< 3	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Eye Irrit. 2	H319	
	Skin Irrit. 2	H315	
	Skin Sens. 1	H317	
	Aquatic Acute 1	H400	
	Aquatic Chronic 1	H410	

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

No. CAS	108-65-6		
No. EINECS	203-603-9		
Numéro d'enregistrement	01-2119475791-29		
Concentration	>= 1	< 10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Flam. Liq. 3	H226	
	STOT SE 3	H336	

Diacrylate de diéthylène glycol

No. CAS	4074-88-8		
No. EINECS	223-791-6		
Concentration	>= 1	< 10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Acute Tox. 3	H311	Voie d'exposition: Exposition par la peau
	Acute Tox. 4	H302	Voie d'exposition: Exposition orale
	Eye Irrit. 2	H319	
	Skin Irrit. 2	H315	
	Skin Sens. 1	H317	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317 >= 0,2 %

Notent

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de contact accidentel avec la peau ou les yeux, éviter une exposition à la lumière UV. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

En cas d'inhalation

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

remplace la version: 38 / BE

Date de révision: 11.01.2021

Date d'impression 11.01.21

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Veiller à assurer une aération suffisante. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition . éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistelage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le scénario d'exposition, si disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Valeurs limites d'exposition

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	275	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	550	mg/m ³	100	ppm(V)
Etablie le: 12/2009				

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Liste	VL (B)			
Valeur	275	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	550	mg/m ³	100	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: D; Etablie le: 01/2020				

Autres données

-

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	275		mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	Exposition par la peau		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	153,5		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	Exposition orale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	1,67		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	33		mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	Exposition par la peau		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	54,8		mg/kg

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

diacrylate de dipropylène glycol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,77	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	24,48	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,66	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7,24	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,08	mg/kg/d

hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,5	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,8	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	16,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,48	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,9	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,39	mg/kg/d
glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,92	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	16,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,15	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Concentration	4,87	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,39	mg/kg/d

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,39	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	16,2	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,7	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,9	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,39	mg/kg/d

methyl benzoylformate

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,33	mg/kg/d

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,67	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,67	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,635	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,0635	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	6,35	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	3,29	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,329	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,29	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

diacrylate de dipropylène glycol

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,0034	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,00034	mg/l

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,034	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,00884	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,000884	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,0013	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,00587	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,0082	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0082	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,00195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,000195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,0195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Concentration	0,00574	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,000574	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,01697	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,001697	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,00111	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,00147	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,000147	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,00062	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,0062	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,0043	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	6,25	mg/l

methyl benzoylformate

Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Concentration	0,069	mg/l
Valeur type	PNEC	

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Type	eau de mer		
Concentration	0,007		mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	39		mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment d'eau douce		
Concentration	0,47		mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	sédiments d'eau de mer		
Concentration	0,027		mg/kg
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	0,027		mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant \geq 0,7 mm

Temps de pénétration \geq 30 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	blanc
Odeur	type acrylique
La limite de l'odeur	
Remarque	non déterminé
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	137 à 192 °C
Point d'éclair	
Valeur	96 °C
Taux d'évaporation	
Remarque	non déterminé
inflammabilité (solide, gaz)	
	non déterminé
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Remarque	non déterminé
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité	
Valeur	env. 1,331 kg/l
température	20 °C
Hydrosolubilité	
Remarque	non déterminé
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
coefficient de partage: n-octanol/eau	
Remarque	non déterminé
Température d'inflammabilité	
Remarque	non déterminé
température de décomposition	
Remarque	non déterminé
Viscosité	
Remarque	non déterminé
Temps d'écoulement	
Valeur	48 à 58 s
température	20 °C

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

méthode DIN 53211 - 6 mm

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Elément non volatile**

Valeur	97,6	%
méthode	valeur calculée	

Autres données

Ces informations ne sont pas disponibles.

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.4. Conditions à éviter

Cette préparation contient des produits qui sont instables dans les conditions suivantes: exposition à la température (> 50 °C), résistance aux UV. Il peut se produire des réactions de polymérisation exothermique.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des initiateurs de radicaux libres, des agents oxydants, des métaux alcalins ou réactifs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Diacrylate de diéthylène glycol**

ATE	500	mg/kg
méthode	conversion	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	>	10.000	mg/kg
-----	---	--------	-------

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Diacrylate de diéthylène glycol**

ATE	300	mg/kg
méthode	conversion	

Toxicité aiguë par inhalation

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**diacrylate de dipropylène glycol**

évaluation	Irritation cutanée
------------	--------------------

résines acryliques

évaluation	Irritant pour la peau.
------------	------------------------

Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique

Espèces	lapin
évaluation	Irritant pour la peau.

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane

évaluation	Irritant pour la peau.
------------	------------------------

Diacrylate de diéthylène glycol

évaluation	Irritant pour la peau.
------------	------------------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Corrosif
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**diacrylate de dipropylène glycol**

Espèces	lapin
---------	-------

hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)

Espèces	lapin
Période d'observation	14 d
évaluation	Irritant pour les yeux.

résines acryliques

évaluation	Irritant pour les yeux.
------------	-------------------------

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

évaluation	Irritant pour les yeux.
------------	-------------------------

Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique

évaluation	Irritant pour les yeux.
------------	-------------------------

ester acrylé, éthoxylés

évaluation	Irritant pour les yeux.
------------	-------------------------

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

évaluation Irritant pour les yeux.

Diacrylate de diéthylène glycol

évaluation Irritant pour les yeux.

sensibilisation

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Les critères de classification sont remplis.

Sensibilisation (Composants)**diacrylate de dipropylène glycol**

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)

Espèces souris

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Diacrylate de diéthylène glycol

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique**

Remarque Peut irriter les voies respiratoires.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

évaluation

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
organes : Système nerveux**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les poissons (Composants)**glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Danio rerio (poisson zèbre)	
NOEC	1,59	mg/l
Durée d'exposition	= 96	h
méthode	OCDE Ligne directrice 203	

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

Espèces	Danio rerio (poisson zèbre)	
CL 50	5,74	mg/l
Durée d'exposition	= 96	h
méthode	OCDE Ligne directrice 203	

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	0,87	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OCDE Ligne directrice 203	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Daphnia magna	
EC50	91,4	mg/l
Durée d'exposition	= 48	h
méthode	OCDE Ligne directrice 202	

Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique

Espèces	Daphnia magna	
CL 50	2,622	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OECD 202, part 1, static	

Toxicité pour les algues (Composants)**glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Desmodesmus subspicatus	
EC50	12,2	mg/l
Durée d'exposition	= 72	h
méthode	OECD 201	

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Biodégradabilité (Composants)**glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique**

évaluation Facilement biodégradable.

Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique

Valeur 80 à 90 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation Facilement biodégradable.

La dégradabilité facile (Composants)**acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle triacrylate de triméthylolpropane**

Valeur 82 à 90 %

Durée de l'essai 28 d

Remarque Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**Monoalkyl ou monoaryl ou monoalkylarylesters de l'acide acrylique**

BCF 381

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Information supplémentaire sur l'écologie

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Code de déchets CEE 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE 080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

Code de déchets CEE 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE 080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport maritime et aérien.	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE) 2,5 % 33 g/l

Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance / du mélange à une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

ADR - Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA - International Air Transport Association
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
 LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level
 LOEL - Lowest Observed Effect Level
 NOAEL - No Observed Adverse Effect Level
 NOEC - No Observed Effect Concentration
 NOEL - No Observed Effect Level
 OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development
 VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (**). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

Titre abrégé du scénario d'exposition

ES013 - Applications industrielles: laminage, trempage, coulée et d'autres le traitement sans la formation d'aérosols (à l'intérieur)

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisation

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROCh01	Autre transformation sans formation d'aérosols
PROCh02	rouleau de revêtement industriel
PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage

scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale

Utilisation

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Etat liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Jours d'émission par site: <= 300

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.
 Durcissement à l'aide de la lumière UV.
 Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

air vicié

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE 080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE 080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Contributing exposure scenario controlling worker exposure**Utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 PROCh01 Autre transformation sans formation d'aérosols
 PROCh02 rouleau de revêtement industriel

Etat liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Durée d'exposition <= 8 h/d
 Fréquence d'exposition <= 220 d/a

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.
 Durcissement à l'aide de la lumière UV.
 Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.
 Matière des gants
 Les gants multijets de

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

Date de révision: 11.01.2021

remplace la version: 38 / BE

Date d'impression 11.01.21

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant \geq 0,7Temps de pénétration \geq 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Estimation d'exposition et référence bibliographique

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC7

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

5,057 mg/m³

qualitative assessment

0,207

diacrylate de dipropylène glycol

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC10

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

10,113 mg/m³

ECETOC TRA

0,413

diacrylate de dipropylène glycol

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROCh02

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

10,113 mg/m³

ECETOC TRA

0,413

diacrylate de dipropylène glycol

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

PROC13

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

10,113 mg/m³

ECETOC TRA

0,413

Nom commercial: Hesse Laque UV de finition au rouleau UB 75123-9343

Version: 39 / BE

remplace la version: 38 / BE

Date de révision: 11.01.2021

Date d'impression 11.01.21

substance principale

diacrylate de dipropylène glycol

Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.